



Date de la réunion : 24/05/2022

Représentants Mairie : Mmes Anne Fommarty (Maire Adjointe Affaires scolaires) et Marie-Agnès Marquis (Service Affaires scolaires)

Participants APELGC : Mmes Mildred Maurice et Catherine Chin

Participant FCPE : M. Matthieu Araman

1/ Pour la maternelle

- Guichet numérique : Pour la maternelle, nous tenons à vous signaler qu'il est possible de faire des réservations pour le lundi 6 juin (lundi de pentecôte).

La Mairie a corrigé et nous remercie de leur avoir signalé ce dysfonctionnement.

2/ Points communs élémentaire / maternelle

- **Guichet numérique :**

- Concernant le problème de la semaine dernière et avant la reprise : Nous vous remercions d'avoir rétabli au plus vite les réservations. Les écoles et les responsables des centres de loisirs étaient-ils au courant ? Quelle procédure dans ce cas ? Sauf erreur de notre part, aucune communication n'a été faite auprès des parents sur ce problème et la procédure à suivre.
Il semblerait que des parents ont envoyé des mails et pas de prise en compte.

Il y a eu un problème au niveau du prestataire.

Une communication par courriel a été faite aux familles le vendredi 13 mai.

Concernant le problème, la Mairie a prévenu la DEJS (Direction Education Jeunesse et Sport) mais peut-être que l'information n'a pas été redescendue aux écoles et les responsables des centres de loisirs.

Les réservations peuvent être réglées chaque matin dans les écoles avec les tablettes. La Mairie s'excuse si certains parents se sont fait réprimander à l'école suite à ce dysfonctionnement.

Lorsqu'il y a eu le problème sur le guichet numérique, la Mairie a reçu des mails en masse des parents. Il a donc été difficile de tout gérer.

Concernant les problèmes de réservations périscolaires, il ne faut pas envoyer de mail directement à Madame Fommarty. Ce n'est pas elle qui s'en occupe mais les agents du service Affaires scolaires (affaires.scolaires@lagarennecolombes.fr). Si un mail est envoyé le weekend, il ne sera pas traité avant lundi.

- Savez-vous vers quand les attestations fiscales pour le périscolaire seront disponibles pour la déclaration des impôts ?

Toutes les attestations fiscales ont été envoyées la semaine dernière par courrier.



Lors des négociations des tarifications périscolaires, il a été décidé que le temps (hors repas) sera désormais intégré dans les frais de garde déductibles pour les

dès les attestations fiscales éditées cette année pour les prestations de l'année dernière. Cette unité n'était donc pas présente sur le guichet numérique en 2021. Il a donc fallu éditer toutes les attestations fiscales manuellement. La Mairie s'excuse pour le délai mais elle a fait de son mieux.

Il est toujours possible de déclarer ses impôts en ligne ou de modifier sa déclaration jusqu'au 8 juin 2022.

- Y a-t-il beaucoup d'oublis pour les réservations périscolaires ? Si oui, peut-être faut-il faire régulièrement des rappels par mail aux parents (surtout pour les périodes de retour des vacances) ?

Oui, il y a beaucoup d'oublis pour les réservations périscolaires. Malheureusement, même en faisant des rappels par mail aux parents, cela ne fonctionne pas. Il faut que les parents se responsabilisent.

- Certains parents nous demandent s'il serait possible de connaître les gains effectivement réalisés (repas et autres) depuis que la réservation de 72h est appliquée ?

Il est difficile à dire pour le moment car il faudrait voir le résultat sur une année pleine (sans période de Covid).

Par contre, la Mairie passe beaucoup de temps pour les annulations. Si votre enfant est malade, il est toujours possible d'annuler les réservations 24h avant. La Mairie n'a pas l'information si les parents préviennent juste l'école.

- **Association e-enfance :**

- L'association e-enfance est intervenue dans les collèges pour sensibiliser les collégiens aux usages d'internet. De nos jours, les enfants commencent à utiliser le numérique de plus en plus tôt. Il nous semble donc important de faire de la prévention aux enfants quant à l'usage du numérique dès la primaire. Est-il possible une intervention de l'association dans certaines classes dans les écoles élémentaires également ?

Sur le temps scolaire, il faudrait que la directrice et les enseignants soient d'accord mais il est tout à fait possible d'organiser une intervention pour les parents en dehors du temps scolaire avec la directrice .

Normalement, l'officier de prévention de la police intervient chez les CM2 sur les dangers d'internet. Il n'est pas encore intervenu à Guest.

- **Numérique dans les écoles :**

- Où en êtes-vous ?
- Quel est le résultat de l'audit quant à l'utilisation des chariots numériques dans les écoles ?
- Quels sont les projets suite à cet audit ?

Le projet avance. Un nouveau groupe de travail a été formé et étoffé avec la directrice maternelle de Guest/Renan et la directrice de l'élémentaire Renan.

Deux réunions ont eu lieu pour les besoins des enseignants. Ils sont en attente des devis.

La semaine prochaine, il y aura une démonstration d'un nouvel ENI (Écran numérique interactif) dont la prise en main devrait être plus facile pour les enseignants.

Concernant le résultat de l'audit quant à l'utilisation des chariots numériques dans les écoles, l'utilisation était peu fréquente dans les premiers mois de l'année. Suite aux formations des enseignants et à l'intervention du référent numérique de l'Education Nationale, l'intérêt a l'air de venir.



- **Travaux prévus à Guest cet été :**

- Quels sont les travaux prévus ?
- Toutes les lampes vont être changées dans tout le groupe scolaire.
- Des rénovations des faux plafonds vont avoir lieu dans chaque classe.
- Une étude de l'isolation du bâtiment par l'extérieur est en cours (projet de végétalisation de l'école, ...)
- Le centre de loisirs de Guest sera-t-il ouvert cet été ? Si oui, pour quelles périodes ?

Le centre de loisirs du groupe scolaire Guest va être fermé du 11 juillet au 26 août inclus.

Pendant cette période de fermeture, les enfants de Guest seront accueillis à Renan.

Pour le mois d'août, Renan sera fermé 2 semaines (du 8 août au 19 août inclus). Pour ces 2 semaines de fermeture, les enfants de Guest seront accueillis à Voltaire (qui sera ouvert tout cet été).

3/ Pour l'élémentaire

- Modules de langues : Problèmes professeur d'anglais (4 semaines sans professeur), avant les vacances d'hiver. Depuis, le professeur semble avoir changé et plus d'absence.

Mme Paul Valéry veille au bon fonctionnement des modules de langues.

- Problèmes voirie déjections canines toujours d'actualité.

La Mairie est en attente du retour de la voirie quant à la pose d'un nouveau distributeur de sacs.

- Pas de créneaux de piscine pour les CE2 : pouvez-vous nous indiquer les raisons ? Les enfants de ces classes seront-ils prioritaires l'année prochaine ? Serait-ce possible aussi d'avoir comme c'était le cas il y a quelques années piscine le mercredi matin à la place de deux modules avec une tarification appropriée et une inscription pour au moins 7 semaines afin d'avoir un roulement au sein de l'école mais aussi sur l'ensemble des écoles ? (A moins que les créneaux soient réservés aux enfants inscrits au club de natation de la Garenne)

Suite au Covid, beaucoup de créneaux de piscine ont été supprimés.

Les maîtres nageurs ont remonté que la plupart des enfants de CP et CE1 n'étaient pas à l'aise à la piscine (vu que beaucoup n'ont pas eu piscine en GS). Il a donc été décidé de les prioriser pour cette année.

Pour l'année prochaine, les CM1 commenceront la piscine en priorité.

Pour la piscine le mercredi, ce n'est pas possible car les bassins ne sont pas disponibles. Ils sont réservés pour les clubs de natation ou pour les collégiens.